



## **RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2007**

*Mesdames, Messieurs,*

*Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous soumettre quatre résolutions portant sur la modification du capital de la société MANITOU BF.*

### **MOTIFS DES RESOLUTIONS**

Les résolutions proposées couvrent deux finalités :

La première résolution couvre une obligation légale triennale d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Les deuxième, troisième, et quatrième résolutions ont pour objectif de doter le Groupe MANITOU BF d'une capacité de financement complémentaire mobilisable dans de brefs délais sur une période de vingt-six mois afin de pouvoir répondre à toute opportunité en adéquation avec sa Vision stratégique:

« MANITOU, leader de la manutention tout terrain a l'ambition de poursuivre son développement en accompagnant ses clients sur tous les terrains »

Les disponibilités financières complémentaires pourront être appelées par émission d'actions ou de toute autre valeurs mobilières dans la limite de 1.200.000 actions d'une valeur nominale de 1 euro ou valeurs mobilières donnant accès au capital et d'un prix d'émission d'une valeur maximale de 120 millions d'euros.

### **MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES**

#### **MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES EN 2006**

L'année 2006 restera une étape importante dans le développement du Groupe MANITOU. Outre le fait que son chiffre d'affaires consolidé aura dépassé pour la première fois le cap symbolique du milliard d'euros, l'année aura été marquée à la fois par l'atteinte de nouveaux records historiques de ventes dans tous ses métiers et activités, et le démarrage d'opérations industrielles en Chine, au cœur d'un continent promis à un fort potentiel de développement pour le Groupe dans les dix années à venir. Dans un contexte économique favorable, le Groupe tire pleinement profit du développement de ses marchés traditionnels et des marchés émergents pour renforcer sa position de leader mondial du matériel de la manutention tout terrain. Année après année, il poursuit ainsi une stratégie de développement qui associe croissance et rentabilité et qui s'inscrit dans la durée.

Conforté par le bien-fondé de sa stratégie d'extension de gammes, le Groupe a renforcé sa présence dans le secteur industriel et poursuivi l'intensification de ses investissements en recherche et développement pour accélérer son plan produits et préparer les matériels du futur.

Les résultats de l'exercice 2006 sont en parfaite cohérence avec la réalisation des axes stratégiques de la Vision du futur, que le Groupe partage avec l'ensemble de ses équipes

dirigeantes et de ses collaborateurs. Ces résultats attestent de la volonté déterminée des organes de Direction du Groupe de tout mettre en œuvre pour préparer l'avenir, avec pour ambition de satisfaire clients et actionnaires, tout en menant une politique socialement responsable vis-à-vis de l'ensemble des salariés qui œuvrent quotidiennement aux réalisations du Groupe.

Une analyse détaillée de l'activité est fournie dans le rapport de gestion du Directoire présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2007. Ce document est repris dans le rapport annuel 2006 du Groupe directement accessible sur le site [www.manitou.com](http://www.manitou.com) ou sur simple demande au service communication financière MANITOU BF, 430, rue de l'Aubinière, 44150 Ancenis FRANCE, ou à l'adresse suivante [communication.financiere@manitou.com](mailto:communication.financiere@manitou.com).

## **MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2007**

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2007 a été arrêté à 332,5 millions d'euros contre 271,4 millions pour le premier trimestre 2006. La période a été marquée par la poursuite d'une forte croissance des ventes de matériels de manutention dans le secteur de la construction, et par une nette accélération de celles dans les secteurs agricole et industriel. En France, le chiffre d'affaires a connu un regain d'activité grâce à une accélération des ventes dans l'agriculture, une forte augmentation des facturations aux loueurs et une nette reprise des activités en sous-traitance industrielle. Dans les autres pays de l'Union Européenne, les ventes ont été particulièrement dynamiques en Espagne, au Portugal, en Italie et au Royaume-Uni. A l'extérieur de l'Union Européenne, les ventes ont continué à fortement progresser dans toutes les zones (+40%), à l'exception du continent nord-américain (-33%).

## **INCIDENCE DE L'EMISSION PROPOSEE SUR LA SITUATION DE CHAQUE TITULAIRE DE TITRES DE CAPITAL**

A titre indicatif, l'incidence de l'émission du maximum d'actions (1.200.000) ou de valeurs mobilières donnant accès au capital pour le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital de la société MANITOU Bf et ne souscrivant pas à l'opération serait de :

	Participation de l'actionnaire
Avant émission	1%
Après émission de 1.200.000 actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital	0,97%

Calcul réalisé sur la base du nombre d'actions composant le capital au 27 avril 2007.

-----

Nous vous avons communiqué dans ce rapport l'ensemble des éléments significatifs qui nous ont paru devoir être portés à votre connaissance concernant les résolutions relative à l'émission d'actions ou de toute autre valeurs mobilières

### **Le Directoire**

**Marcel Claude BRAUD**  
Président du Directoire

**Bruno FILLE**  
Directeur Général

**Frédéric MARTIN**  
Directeur Général